

Association OUTsiders
Assemblée générale extraordinaire
Mardi 30 janvier 2024 - 21h30

Le quorum n'est pas atteint à 21h30 puisque sont présents ou représentés 153 adhérents, sur les 529 que compte OUTsiders. Aussi, les adhérents sont convoqués 30 min après l'heure de la convocation initiale, conformément aux statuts de l'association. L'assemblée générale extraordinaire démarre donc à 22h00.

Le président Hector RAFFAUD ouvre l'assemblée générale extraordinaire d'OUTsiders, en en rappelant l'unique point à l'ordre du jour :

1. Proposition de modification des statuts de l'association

1. Proposition de modification des statuts de l'association

Hector RAFFAUD présente la proposition de modifications des statuts.
Cette présentation soulève un certain nombre de questions :

- **Qu'est ce qui préside le choix des ambassadeurs de chaque créneau ?**

Hector précise que d'une manière générale, peu d'adhérents sont candidats pour assurer les fonctions d'ambassadeur, et que dans la pratique, le ou les ambassadeurs sortants intronisent leurs successeurs.

Il précise également que chaque créneau fonctionne différemment et qu'il ne paraît pas souhaitable d'uniformiser les pratiques. Proposition est néanmoins faite que des règles de procédure de la désignation des ambassadeurs soient intégrées au règlement intérieur.

- **Quelle est l'origine de la décision de non-remboursement des adhérents qui en font la demande ?**

Hector rappelle que l'adhésion à l'association est forfaitaire et annuelle et que pour des raisons d'équilibre économique et de facilité de gestion, celle-ci ne peut donner lieu à un remboursement total ou partiel, conformément à ce qui est indiqué lors de l'inscription. Il précise néanmoins que dans certaines situations, étudiées au cas par cas, un remboursement peut être envisagé.

Hector RAFFAUD propose à l'assemblée générale extraordinaire d'approuver la proposition de modification des statuts de l'association. La proposition est adoptée :

163 votants

Pour : 158

Contre : 4

Nul : 1

Hector RAFFAUD lève la séance de l'Assemblée générale extraordinaire.